

Bâtiments écologiques : quels critères retenir ?

www.eco-sapiens.com

Novethic

Le label HQE a fait des petits. HPE, TPHE, H&E, BBC, bâtiment passif ou à énergie positive, les normes environnementales concernant le bâtiment se multiplient en France.

En 1996, le label Haute qualité environnementale (HQE) était une innovation. Dix ans après, il n'est plus que l'une des nombreuses normes de construction écologique en France.

Grenelle de l'environnement aidant, la prise de conscience grandit dans le secteur immobilier, et donne lieu à la création de labels. Mais au-delà d'une simple certification, c'est toute la conception de la construction qui est amenée à changer. La réglementation thermique de 2005 (RT2005) a déjà défini les critères qui seront obligatoires d'ici quelques années. Les promoteurs n'ont que peu de temps pour adapter leurs modes de constructions aux nouvelles lois, très exigeantes pour la plupart, même si certains points sont privilégiés par rapport à d'autres.

La plupart des démarches environnementales visent à réduire la consommation d'énergie des immeubles. La dénomination Haute performance énergétique (HPE) est accordée aux bâtiments qui consomment **10% de moins que la consommation conventionnelle** de référence.

C'est certes bien, mais pas assez pour satisfaire les demandes du *Grenelle de l'environnement*, qui prévoient 35% de bâtiments basse consommation (BBC) en 2012. Le label BBC, inspiré du «**Passivhaus**» allemand et du «**Minergie**» suisse, fera passer les immeubles français d'une performance énergétique moyenne de 200 kWh/m²/an à un maximum de 50 kWh/m²/an.

«C'est faisable» affirme Marie-Christine Roger, chef de bureau de la qualité technique et de la prévention à la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction. « Il suffit d'adapter les techniques existantes, et pas nécessairement d'une manière révolutionnaire ».

Le constructeur immobilier Geoxia a déjà proposé «*La bonne maison*», un modèle de logement à basse consommation énergétique.